

# Abivax, la biotech qui s'apprête à devenir Licorne

 [wansquare.com/012-31001-Abivax-la-biotech-qui-s-apprete-a-devenir-Licorne.html](https://wansquare.com/012-31001-Abivax-la-biotech-qui-s-apprete-a-devenir-Licorne.html)

EXCLUSIF.

La société de biotechnologie spécialisée dans la recherche de traitements contre les maladies inflammatoires qui a grandi au sein de Truffle Capital vient de procéder à une augmentation de capital sans décote après avoir vu son cours de Bourse doubler en un an.

03/11/2020 - 14:00

PAR Yves de Kerdrel

Philippe Pouletty / Le Figaro (Jean-Christophe Marmara)

Abivax défie de manière impressionnante les lois de l'apesanteur boursière. Alors que les indices sont repartis à la baisse dans le sillage du nouveau confinement, l'action affiche une hausse de 98 % depuis un an. Et c'est dans ce contexte pourtant très troublé qu'elle a finalisé hier une augmentation de capital d'un montant brut de 28 millions d'euros réalisée sans aucune décote. Il fallait faire la queue pour pouvoir participer à l'opération montée par Bryan Garnier & Co. Et seulement douze gros investisseurs, dont 55 % d'Européens ont pu se procurer des actions nouvelles.

Le montant de cette opération va permettre à la société de mettre le turbo sur sa molécule phare ABX464. D'abord dans le cadre des soins pour la rectocolite hémorragique, et puisqu'il s'agit d'un domaine similaire pour la maladie de Crohn. Mais cette molécule qui est destinée à lutter contre les inflammations pourrait aussi jouer un rôle dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Abivax prépare donc un dossier réglementaire sous réserve que les résultats cliniques s'avèrent positifs. Ce qui est sûr, c'est que l'année 2021 verra la molécule ABX464 franchir de nouveaux stades importants pouvant aller jusqu'à la mise sur le marché.

Tout cela explique pourquoi l'augmentation de capital s'est déroulée aussi facilement. Les actions nouvelles ont été émises sans droit préférentiel de souscription. Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à 17,28 euros, par conséquent sans décote par rapport au dernier prix de clôture boursière. Deux actionnaires actuels d'Abivax ont participé à l'Augmentation de Capital. Sofinnova, détenant une participation de 12,3 % dans la Société, s'est engagé à souscrire pour un montant de 3,4 millions d'euros correspondant à un total de 198 723 Actions Nouvelles. Postérieurement à l'Augmentation de Capital, Sofinnova détiendra toujours 12,3 % du capital de la Société. Santé Holding, détenant une participation de 3,65 % dans la société, a souscrit à l'Augmentation de Capital pour un montant de 1 million d'euros correspondant à un total de 57 870 Actions Nouvelles. Postérieurement à l'Augmentation de Capital, Santé Holding détiendra 3,64 % du capital de la Société. Les fonds Truffle Capital (incluant Holding Incubatrice) demeurent le premier actionnaire avec 40,61 % du capital.

Depuis sa création Abivax a reçu par différentes opérations environ 127 millions d'euros en equity. La société a créé tellement d'espoir que la capitalisation boursière représente désormais le double de ces apports à 260 millions d'euros. Et il ne se passe pas un mois sans que la société ne reçoive une offre de rachat de la part d'un grand de la pharmacie. Mais au sein de la société, on préfère rester indépendant et continuer à créer de la valeur en comptant bien accéder au statut de licorne, avec une valorisation d'un milliard d'euros, d'ici peu. Les annonces à venir sur sa précieuse molécule y contribueront sûrement.

Vous souhaitez réagir à cet article ou apporter une précision ?